

Projet soutenu par :

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le projet bénéficie également du soutien de :



**Resp<sup>h</sup>aises**

# Kit de fiches méthodologiques à destination de tiers-veilleurs de

**Fiche n° 3 – Cadre interactionnel et processus d'apprentissage mutuel au sein du collectif de recherche participative**

Livrable 0.2 — décembre 2023



Auteurs :

Glen MILLOT – Sciences Citoyennes

Cyril FIORINI – Sciences Citoyennes

# Table des matières

|                                                                                                                                                       |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| <b>PARTIE 1 – DEFINITION DES ENJEUX – QUESTIONS A SE POSER</b>                                                                                        | <b>3</b> |
| • 1.1 – Reconnaissance des légitimités en présence                                                                                                    | 3        |
| • 1.2 – Chacun·e a sa place dans le collectif de recherche                                                                                            | 3        |
| • 1.3 – Accepter la pluralité des approches et les désaccords qui en découlent                                                                        | 3        |
| <b>PARTIE 2 – RISQUES ET ECUEILS A EVITER</b>                                                                                                         | <b>4</b> |
| • 2.1 – Confondre consentement et consensus                                                                                                           | 4        |
| • 2.2 – Concentrer la responsabilité du cadre interactionnel sur un seul membre du collectif de recherche                                             | 4        |
| • 2.3 – Laisser la disponibilité limitée des partenaires réduire la régularité des échanges en présence de tous les membres du collectif de recherche | 4        |
| <b>PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES</b>                                                                                                                  | <b>4</b> |
| • 3.1 – Temps et disponibilité                                                                                                                        | 4        |
| • 3.2 – Diverses capacités individuelles d’interaction sociale                                                                                        | 5        |
| <b>PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION</b>                                                                                                            | <b>5</b> |
| • 4.1 – Identifier les frottements et les incertitudes en début de projet                                                                             | 5        |
| • 4.2 – Établir un calendrier de discussions régulières                                                                                               | 5        |
| • 4.3 – Établir un calendrier de rencontres sur plusieurs jours                                                                                       | 5        |
| • 4.4 – Définir des outils de partage et de communication accessibles pour tous les membres du collectif de recherche                                 | 6        |
| • 4.5 – Être accompagné par un tiers-veilleur                                                                                                         | 7        |
| <b>PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS</b>                                                                                                                  | <b>7</b> |
| <b>PARTIE 6 – DURÉE</b>                                                                                                                               | <b>7</b> |

Cette fiche est un exemple de fiche à destination de tiers-veilleur ou de porteurs de projets de recherche participative. Elle s’inscrit dans un travail d’élaboration d’un guide qui se nourrira des analyses effectuées pendant le projet Resp’haies mais également de plusieurs autres projets. Le rapport n°4 présente quant à lui les résultats spécifiques à l’action 0.2 du projet Resp’haies.

Plus globalement, ce guide a été pensé pour favoriser le maintien de la co-production des savoirs tout au long d'un processus de recherche participative. Il n'établit pas un modèle à suivre, bien au contraire, il n'existe pas de modèle unique de recherche participative. C'est un appui à la réflexion sur les conditions de mise en œuvre concrètes du projet qui doivent être négociées et partagées par l'ensemble des partenaires du collectif de recherche. C'est également un outil pour le tiers-veilleur qui les accompagne afin de garantir la co-production des savoirs tout au long du projet.

## **PARTIE 1 — DEFINITION DES ENJEUX — QUESTIONS A SE POSER**

### **• 1.1 — Reconnaissance des légitimités en présence**

Dans un projet de recherche participative, il doit être permis d'assurer à la fois la légitimité de chacun des acteurs à apporter des expériences, des savoirs sur le sujet traité par le projet, mais également leur légitimité d'interroger, de manière bienveillante, les savoirs et expériences apportés par les autres partenaires du projet. La recherche participative est un processus dans lequel chaque partenaire doit être en capacité de bouger par rapport à sa posture initiale. Ces sont les interactions avec les autres membres du collectif de recherche qui rendent possibles les évolutions en la matière.

### **• 1.2 — Chacun·e a sa place dans le collectif de recherche**

La mise en œuvre d'un projet de recherche participative nécessite de confirmer l'accord des membres du collectif de recherche sur le rôle et sur les fonctions assignés à chacun d'entre eux, notamment pour tenir compte de l'évolution du contexte entre le moment du dépôt du projet et celui de son démarrage. La configuration de réalisation du projet n'est en effet plus forcément la même que celle observée lors de la rédaction du dossier. Il importe dès lors que chaque partenaire puisse confirmer ou renégocier certains des engagements pris initialement dans le cadre du projet afin qu'il puisse se situer par rapport aux autres dans le collectif de recherche, mais également que chaque membre puisse bénéficier d'une compréhension complète des rôles et fonctions de ses partenaires. C'est d'autant plus crucial quand l'élaboration du projet s'est effectuée dans l'urgence avec un temps d'échange limité entre les partenaires. Lors de la mise en œuvre d'un projet de recherche participative, il peut s'avérer que certaines fonctions n'aient pas fait l'objet d'une identification lors de la phase d'écriture, notamment du fait de cet assemblage atypique d'acteurs. Pour le bon déroulement du projet, il est important que cette situation soit identifiée rapidement et que les échanges au sein du collectif permettent de remédier à ce manque en redistribuant ces fonctions au sein du collectif de recherche.

### **• 1.3 — Accepter la pluralité des approches et les désaccords qui en découlent**

La démarche d'interconnaissance entre membres du collectif de recherche active tout au long du projet n'empêche pas l'émergence de désaccords, conséquence de la pluralité en présence des approches s'intéressant à la problématique traitée. Ceux-ci sont inhérents à une démarche qui offre une égale légitimité aux partenaires et porte une vigilance aux asymétries de pouvoir entre eux. Il s'agit dès lors de mettre en capacité l'ensemble du collectif de recherche à travailler et construire ensemble sur la base de dissensus lorsqu'ils apparaissent.

## PARTIE 2 — RISQUES ET ECUEILS A EVITER

### • 2.1 – Confondre consentement et consensus

Le consensus peut parfois résulter d'une certaine forme de renoncement et n'implique pas nécessairement un consentement. S'il faut tenir compte des souhaits de chacun et s'il faut *in fine* parfois prendre une décision qui ne convient pas à tous les partenaires, s'assurer du consentement des partenaires non conquis par la proposition est souvent préférable à la recherche d'un consensus à tout prix qui risque d'affaiblir l'engagement et la motivation d'un plus grand nombre de partenaires.

### • 2.2 – Concentrer la responsabilité du cadre interactionnel sur un seul membre du collectif de recherche

Si une personne peut être identifiée comme ayant une fonction spécifique dans l'animation des temps d'échange et des réunions au sein du collectif de recherche, il importe que le maintien du cadre interactionnel constitue une responsabilité collective et partagée entre tous les partenaires. La fonction d'animation ne doit pas être assimilée à une fonction hiérarchique et la gouvernance du projet doit intégrer des modalités de fonctionnement horizontal afin de réduire au maximum les risques d'asymétrie de pouvoir entre les partenaires du projet. En outre, le cadre interactionnel doit pouvoir s'adapter à un phénomène fréquent dans les projets de recherche : le « turn-over » au sein des structures membres du collectif de recherche.

### • 2.3 – Laisser la disponibilité limitée des partenaires réduire la régularité des échanges en présence de tous les membres du collectif de recherche

Le rôle du tiers-veilleur dans ce cas peut être d'aider à discuter de cette situation afin que les partenaires puissent définir des modalités de travail adaptées à l'hétérogénéité du collectif. Par exemple, définir à l'avance un planning de réunions, d'une durée la plus limitée possible, avec un ordre du jour anticipé, permet à chacun de mieux intégrer dans son propre agenda les besoins d'échanger et de préparer plus activement ses contributions. Le temps de la recherche n'est pas toujours celui de la pratique de certain·e·s professionnel·le·s engagé·e·s dans le projet. Par exemple, des paysan·ne·s ou des enseignant·e·s ont un agenda fortement saisonnalisé.

## PARTIE 3 – MOYENS NECESSAIRES

### • 3.1 – Temps et disponibilité

Une démarche de recherche participative nécessite de croiser les différentes activités menées dans un même projet. Pour favoriser une compréhension complète du projet pour l'ensemble des membres du collectif de recherche et une capacité d'intervention sur l'ensemble des actions conduites dans le cadre

du projet, chaque partenaire doit pouvoir disposer d'un temps conséquent pour s'intéresser aux activités menées par des partenaires, pour favoriser la compréhension par ses partenaires des activités qu'il mène et pour s'impliquer dans les espaces d'échange créés pour la collaboration au sein du collectif de recherche.

### • 3.2 – Diverses capacités individuelles d'interaction sociale

Pour favoriser une collaboration étroite, socle d'une véritable co-production des savoirs, il importe que les membres du collectif de recherche partagent un certain nombre de valeurs et de capacités interactionnelles. Cela n'aura pas beaucoup de sens de définir une liste exhaustive, mais il est possible d'en identifier certaines :

- Concernant les valeurs : bienveillance ; transparence ; équité entre partenaires ; ouverture d'esprit ; confiance à construire ; etc.
- Concernant les capacités interactionnelles : faire preuve d'écoute ; favoriser la montée en compétences mutuelle ; assurer l'équilibre entre action et recherche ; accepter des règles de fonctionnement en collectif ; etc.

## PARTIE 4 – MODALITES DE REALISATION

### • 4.1 – Identifier les frottements et les incertitudes en début de projet

L'aisance à trouver sa place dans un collectif de recherche participative est souvent tributaire des difficultés à trouver un langage commun, à dépasser les arguments d'autorité et à être conscient de sa propre légitimité à intervenir dans une discussion qui pourrait sembler confisquée par certains partenaires. Il importe que le tiers-veilleur puisse établir rapidement un diagnostic des éventuels points nécessitant certains réglages mais aussi qu'il puisse trouver sa place et sa propre légitimité dans le projet pour pouvoir intervenir de manière utile et efficace.

### • 4.2 – Établir un calendrier de discussions régulières

La régularité de certaines réunions dans un format court (ex. une réunion du Comité de pilotage du projet en visioconférence tous les mois un jour de la semaine donné à une heure donnée) permet de ritualiser un rendez-vous régulier entre les partenaires à même d'assurer une continuité dans la communication au sein du collectif de recherche.

### • 4.3 – Établir un calendrier de rencontres sur plusieurs jours

Les moments informels, notamment dans un collectif hétérogène dont les membres ont besoin de mieux se connaître, sont indispensables. Ils ne sont possibles que lors de rencontres en présentiel, idéalement sur plusieurs jours, de manière à aussi pouvoir y intégrer des moments de convivialité.

Toujours pour des raisons de disponibilité, le calendrier doit être anticipé pour d'une part éviter une charge logistique gérée dans l'urgence, mais également pouvoir laisser aux partenaires le temps de préparer leur contribution à ce type de rencontres. L'élaboration de son contenu gagne par ailleurs à être partagée, afin comme toujours de favoriser l'implication active des partenaires. Le format également doit permettre de mettre à l'aise les différents types de participants. Il peut être utile pour certaines séquences du programme de mobiliser des méthodologies participatives à présenter au collectif en fonction de ses besoins du

moment (par exemple, une frise chronologique « petite histoire-grande histoire et un atelier-scénario en début de projet, des sessions de co-développement lorsqu'un partenaire rencontre des difficultés pour développer plus avant son action, des sessions de jeux de rôle pour travailler sur la dissémination et la communication des résultats... Voir la fiche n°5 pour plus de détails).

### **Série d'entretiens du tiers-veilleur avec tous les membres du collectif de recherche**

Au début du projet, la fonction du tiers-veilleur en matière d'accompagnement du collectif de recherche participative n'est pas claire pour tous les partenaires du projet accompagné. De même, sa propre connaissance des différents membres du collectif de recherche est particulièrement limitée. La réalisation d'une série d'entretiens par le tiers-veilleur avec tous les membres du collectif sur la base d'un même guide d'entretien permet de répondre à ce double enjeu.

#### Objectifs visés

- Organiser une rencontre individuelle avec le TV pour tous les partenaires
- Améliorer la compréhension du TV concernant les attentes, les ambitions, l'appréhension potentielle, le niveau d'expérience des partenaires en matière de
- collaboration au sein du projet
- Améliorer la compréhension des partenaires du collectif de recherche concernant le rôle du TV relatif à l'accompagnement à la recherche participative
- Partager les conceptions individuelles de la collaboration au sein du collectif de
- recherche et élaborer une approche commune sur la base d'une démarche réflexive

#### Modalités de réalisation

- Entretiens individuels d'une heure
- Usage du même guide d'entretien (validé par le collectif au préalable)
- Production d'une synthèse générale anonymisée transmise aux membres du collectif de recherche
- Discussion collective (2 heures) sur la base du contenu de la synthèse générale entre les membres du collectif de recherche et le tiers-veilleur

## **• 4.4 – Définir des outils de partage et de communication accessibles pour tous les membres du collectif de recherche**

Le cadre interactionnel ne peut pas s'établir uniquement sur la base de valeurs et de capacités partagées. Il nécessite le développement d'une dimension opérationnelle qui peut s'incarner à travers la conception ou l'usage d'outils spécifiquement choisis pour répondre aux enjeux du collectif de recherche relatifs aux modalités de collaboration de ses membres. Il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive d'outils, mais il est possible d'identifier certaines catégories pouvant être mobilisés dans le cadre d'un projet de recherche participative. Les échanges et réunions en présentiels peuvent être par exemple être articulés à des temps collectifs organisés en visioconférence et certaines décisions peuvent être prises à l'aide de logiciels en ligne (par exemple, les différents outils libres proposés par Framasoft : sondages, tableaux en ligne, traitement de texte partagé, etc). D'autres échanges peuvent se réaliser à l'écrit à l'aide de messageries instantanées. Des outils de stockages et de partages peuvent également permettent de garantir une compréhension partagée de l'ensemble des dimensions du projet et une maîtrise collective de l'avancement du projet. Tous les partenaires bénéficient ainsi d'une égalité d'accès aux informations disponibles (comptes-rendus, agendas, livrables, etc). Quelques exemples : Nextcloud, Wekan, etc. Une vigilance doit être constamment portée l'appropriation de ces outils par tous les membres du collectif de recherche et donc aux besoins de formation probables.

## • 4.5 – Être accompagné par un tiers-veilleur

La fonction de tiers-veilleur en matière d'accompagnement à la recherche participative vise précisément à consolider le cadre interactionnel permettant d'atteindre une plus grande qualité de collaboration au sein du collectif de recherche. Sa position d'extériorité offre un point de vue sur les dynamiques internes au collectif de recherche qu'il n'est pas possible d'observer en étant impliqué. Le tiers-veilleur doit être considéré comme un outil (une fonction) qu'il faut adapter en fonction des besoins ressentis et formulés par les partenaires du projet. En gardant une certaine distance vis-à-vis du projet et du collectif de recherche, le tiers-veilleur peut ainsi proposer des modalités d'intervention qui répondent aux enjeux et problématiques rencontrés par les partenaires en créant un espace de réflexivité supplémentaire focalisé sur leur cadre interactionnel. Il apporte lui-même des outils favorisant la consolidation de leur collaboration.

# PARTIE 5 – RÉSULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu de cette séquence est que les partenaires gardent constamment en tête la spécificité de ce type de projets, le fait que les membres du collectif de recherche n'ont pas les mêmes objectifs (publications pour les chercheurs, nouvelles données ou méthodes pour les praticiens, nouveaux contenus pédagogiques pour les formateurs et les enseignants, éléments permettant de renforcer leurs actions pour les associations...) et que le contrat initial peut toujours être renégocié collectivement au fur et à mesure que les acteurs en présence apprennent à mieux se comprendre et à se faire confiance.

La recherche participative ne tient que si le processus participatif tient. Si des acteurs finissent par prioriser leurs objectifs au détriment de ceux de leurs partenaires, le risque est d'entraîner l'ensemble des partenaires dans ce même type de logique et d'appauvrir le projet. Cette dimension interactionnelle garantit la dimension « co-produite » des savoirs émergeant pendant et à l'issue du projet de recherche participative. Ce type de savoirs, considérés comme pertinents par les partenaires pour traiter la problématique co-construite, ne peut pas advenir sans cette dimension.

# PARTIE 6 – DURÉE

Le cadre interactionnel du projet de recherche participative doit être une préoccupation permanente du collectif de recherche. Dans le cadre d'un projet de recherche participative, si toutes les activités ne sont pas automatiquement menées de manière conjointe par l'ensemble des partenaires, elles doivent toutes faire l'objet d'échanges et de prises de décisions collectives au sein du collectif de recherche.

Par ailleurs, un projet de recherche participative réussi permet d'envisager des projets ultérieurs facilités entre les partenaires du projet initial. Donc si la structuration formelle, équipe coordinatrice, responsables d'actions ou de sous-actions, du collectif disparaît à la fin du projet, réunir le collectif une fois la corvée des bilans effectuée offre un temps apaisé permettant de manière plus horizontale de définir d'éventuelles perspectives de développement. Le cadre de financement des projets ne permet de toute façon que très rarement d'atteindre les ambitions portées par les acteurs du collectif. L'engagement de ces mêmes acteurs dans d'autres projets en y invitant des compétences identifiées comme manquantes lors du projet initial est riche de promesses.

## Quelques ressources :

### Sur la recherche participative

- [Recherche participative en France, où en sommes-nous ?](#) (Sciences Citoyennes, 2013)
- [Brochure sur Le tiers-secteur scientifique](#). Recherche participative, Boutiques des Sciences, expertise associative et citoyenne (Sciences Citoyennes, 2020)

### Sur le dispositif tiers-veilleur d'accompagnement à la recherche participative

- [Note sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2020)
- [Synthèse de l'atelier sur une charte des tiers-veilleurs.e.s](#) (Sciences Citoyennes, 2019, pp. 118-129)
- [Synthèse du séminaire sur l'accompagnement de la recherche participative](#) (Sciences Citoyennes, 2018)
- [Termes de références du tiers-veilleur](#) (Dispositif CO3. Co-Construction des Connaissances, 2020)
- Webinaire Resp'haies « Co-construction des connaissances dans un projet de recherche participative : expérimenter la fonction de tiers-veilleur » (Sciences Citoyennes, 2023)

### Autres fiches :

Elles ont été élaborées à partir des résultats du projet Resp'haies et d'autres projets tels que le projet européen [TeRRIFICA](#).

- Fiche n° 1 – Émergence d'un projet de recherche participative
- Fiche n° 2 – Engagement du projet de recherche participative
- Fiche n° 4 – Prolongation du collectif de recherche, valorisation des résultats et suites potentielles du projet
- Fiche n° 5 – Méthodologies d'accompagnement d'un projet de recherche participative et limites

## Contacts

Sciences Citoyennes

38 rue Saint-Sabin - 75011 Paris - France

Tel : +33 (0) 1 43 14 73 65

[contact-rp\(at\)sciencescitoyennes.org](mailto:contact-rp@sciencescitoyennes.org)

Retrouvez tous les résultats du projet sur <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

Projet soutenu par :



Le projet bénéficie également du soutien de :



Partenaires du projet :

